

**Regroupement Pédagogique Intercommunal de Brouderdorff,
Plaine de Walsch et Schneckenbusch**

REOUVERTURE DES ECOLES DU RPI LE 02 JUIN

NOTE D'INFORMATION AUX PARENTS

ACCUEIL PERISCOLAIRE ET TRANSPORT

Les maires des 3 communes du RPI ont pris la décision de rouvrir les écoles à compter du 2 juin 2020. Dans ce cadre, voici les informations sur le fonctionnement de l'accueil périscolaire et du transport scolaire jusqu'aux vacances d'été :

Transport scolaire :

Compte tenu des contraintes imposées par le protocole sanitaire établi par le Ministère de l'Education Nationale et de la Jeunesse, **il a été décidé de ne pas assurer de transport scolaire durant la période de réouverture**. En effet, les mesures prescrites par le protocole sont impossible à respecter dans le bus et les risques de contamination sont trop importants. Les parents devront emmener leur(s) enfant(s) par leurs propres moyens.

Accueil périscolaire :

Les services d'accueil périscolaire des communes de Brouderdorff et Plaine de Walsch seront assurés durant les jours de classe. Toutefois, en raison des circonstances actuelles, les conditions d'accueil ont été adaptées. Les voici :

- **L'accueil est réservé uniquement aux enfants ayant un dossier en cours.** Nous ne pourrions malheureusement pas accueillir d'autres enfants et aucun nouveau dossier ne sera accepté durant cette période.
- En raison de l'absence de transport, **les enfants iront à l'accueil périscolaire de la commune dans laquelle ils sont scolarisés.**
- **Aucun accueil périscolaire ne sera assuré à Schneckenbusch.**
- **Pas de cantine** (voir les modalités concernant les repas ci-après)

Heures de fonctionnement du service :

- ➔ **Le matin, à partir de 7 h 30 jusqu'au début des cours** (voir note de l'école).
- ➔ **Entre midi :** fin des cours du matin et début des cours de l'après-midi
- ➔ **Après les cours et jusqu'à 17 h 15** (attention horaire modifié !)



En raison des contraintes sanitaires et du manque de moyens humains, il ne nous est pas possible d'accueillir le nombre d'enfants comme en temps normal. **Nous comptons sur votre compréhension** pour que les demandes de garde **correspondent à un besoin et un motif réel** (absence du domicile pour le travail et pas d'autre mode de garde) afin que nous puissions au mieux répondre aux demandes en fonction de nos moyens. A défaut, nous serons dans l'obligation de refuser des demandes.

Modalités de fonctionnement :

1 - La garde des enfants aura lieu dans les locaux de l'accueil périscolaire (ou dans l'école, en fonction du nombre d'enfants présents) :

Les parents devront informer le personnel de leur arrivée à l'aide de l'interphone. Ils ne seront pas autorisés à entrer. Le personnel se chargera d'accompagner les enfants dans les locaux. De-même, pour rechercher les enfants, il faudra sonner et attendre que votre enfant sorte du bâtiment.

2 – Le repas de midi : Les enfants devront rapporter leur propre repas, ainsi que l'assiette, couverts, verre et serviette. Le repas devra être rangé dans un sac isotherme. (Pas de possibilité de mettre le repas dans un réfrigérateur et pas de possibilité de chauffer le repas !) L'ensemble devra être mis dans un sac à part (et non dans le sac d'école) marqué au nom de l'élève.

3 – Le goûter : Les enfants pourront rapporter un goûter pour la garde de l'après-midi. Les mêmes consignes que pour le repas devront être appliquées.

4 – Inscription des enfants : Nous mettrons un planning de présence à la disposition des parents (disponible en mairie ou téléchargeable sur le site internet de Brouderdorff (brouderdorff.fr). Il devra être transmis aux mairies ou accueils concernés **au plus tard le mardi soir pour la semaine suivante**. Toute demande transmise après ce délai sera refusée.

Nous sommes conscients que ces mesures sont contraignantes, mais nous avons l'obligation de respecter le protocole sanitaire afin de protéger au mieux vos enfants et également protéger nos agents.

Merci pour votre compréhension.

Coordonnées des mairies et des accueils :

Commune de Brouderdorff :

Accueil périscolaire : 07 87 97 49 99 – peri.brouder@orange.fr

Mairie : 03 87 23 87 82 – brouderdorff@wanadoo.fr

Commune de Plaine de Walsch :

Accueil périscolaire : 06 44 22 94 29

Mairie : 03 87 25 12 89 - plaine-de-walsch.mairie@wanadoo.fr